

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

Les présentes Conditions Générales de Ventes (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations proposées par la praticienne certifiée Elise Martin, auto-entreprise dénommée ci-dessous Elise Martin, immatriculée sous le numéro SIREN 881 309 629, et à l'ensemble de ses clients, quel que soit leur statut ou qualité.

En conséquence, la réalisation d'une commande par un client pour une prestation proposée, soit directement au cabinet, soit par téléphone au 0660541936, soit sur le site internet <https://www.ilos-naturopathie.com/>, implique l'adhésion de ce dernier et son acceptation, sans réserve, aux présentes CGV, sauf accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties.

Elise Martin se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables à une commande sont celles en vigueur au moment de la passation de la commande. En cas de modification, les CGV modifiées ne seront applicables que pour les commandes passées suite à la modification et non aux commandes antérieures.

Tout autre document que les présentes CGV (notamment les publicités, prospectus, flyers, ...) n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par Elise Martin et n'est pas contractuel.

ARTICLE 2 – DÉFINITIONS

Les Prestations proposées sont celles qui figurent sur le site internet de Elise Martin <https://www.ilos-naturopathie.com/> et au cabinet de soin, à savoir :

- Les prestations de massage bien-être, réflexologie et de naturopathie (iridologie compris) à la séance ou en forfait
- Les cartes cadeaux pour ces mêmes prestations de massages bien-être, réflexologie et de naturopathie
- La réservation pour ces prestations de massage bien-être, réflexologie et de naturopathie
- Les réservations en ligne incluses

Le client est la personne qui réserve une séance de massage bien-être ou qui achète une carte-cadeau de Elise Martin

Le bénéficiaire est la personne qui reçoit une carte-cadeau de Elise Martin.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS

La finalité de l'activité de Elise Martin réalisée par Elise Martin est exclusivement le bien-être de la personne. Conformément à la législation en vigueur, les massages bien-être, la réflexologie et la naturopathie pratiqués par Elise Martin en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparentent en rien, ni dans le contenu ni dans l'objectif, à la pratique de la Masso-Kinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale. Il s'agit de techniques manuelles de bien-être et de relaxation uniquement. Sont également exclues de l'activité de Elise Martin toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Au minimum, le port de sous-vêtements est obligatoire, aucun massage nu ne sera réalisé. Tout comportement déplacé envers Elise Martin fera l'objet de poursuites judiciaires.

Elise Martin n'intervient que sur rendez-vous au cabinet.

Elle peut ponctuellement se déplacer dans un rayon de 20km à partir du cabinet au domicile du client, en milieu professionnel, ou dans tous lieux recevant du public (cadres événementiels, salons, congrès, ...) sur acceptation d'un devis par le client. Dans ce cas, le client s'engage à mettre à disposition de Elise Martin un espace dont les conditions d'hygiène, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation d'un massage.

Les prestations sont proposées du lundi au vendredi et ponctuellement le samedi et le dimanche en fonction de la demande aux dates et lieux fixés d'un commun accord entre le client et Elise Martin. Elise Martin se réserve le droit de modifier les horaires à tout moment.

Lors des séances de massage bien-être et réflexologie, Elise Martin met à la disposition du client tout le matériel professionnel nécessaire (table de massage, linge de protection, serviettes, huiles de massage, musique d'accompagnement, ...) et se réserve le droit de refuser une séance de massage bien-être ou de réflexologie en cas d'hygiène douteuse de la part du client et/ou de comportement déplacé.

La séance commence par un échange entre Elise Martin et le client qui permet de faire le point sur la condition et les besoins du client afin de déterminer le soin le plus adapté. Un temps sera laissé au client afin qu'il puisse s'installer. Le confort et la pudeur du client seront assurés par un jeu de drap et de serviettes.

À la fin du massage ou de la séance de réflexologie, un temps sera laissé au client pour qu'il reprenne ses esprits et qu'il se rhabille. Un point sera fait sur le ressenti mutuel et quelques conseils seront prodigués.

Les séances comprennent la prise en charge, l'installation, le massage ou la séance de réflexologie et l'échange de fin.

ARTICLE 4 – LES CONTRE-INDICATIONS AUX REFLEXOLOGIES et MASSAGES BIEN-ÊTRE

Lorsqu'ils sont pratiqués par un professionnel qualifié, la réflexologie et le massage bien-être sont en général sans risque et plutôt bénéfique. Cependant, en cas de maladie ou de doute, il est recommandé au client de demander un avis médical. En effet, il existe des contre-indications absolues ou relatives à la réflexologie et au massage, et certains traitements requièrent des précautions à prendre par Elise Martin. A la lecture des présentes CGV, le client est informé et accepte qu'il est contre-indiqué de donner une séance de réflexologie, sans avis médical préalable, à des personnes souffrant, sans que cette liste soit exhaustive, de pathologies lourdes (problèmes cardiaque, insuffisance rénale, cancer,...), de troubles nerveux (épilepsie, ...), de diabète important

Dans tous les cas, les zones présentant des varices, des brûlures, des plaies ouvertes ou tout signe d'inflammation ou d'infection locale ne seront pas massées.

Les contre-indications absolues à la réflexologie et au massage sont :

- État fiévreux, infectieux ou contagieux
- Hémophilie
- Phlébite
- Fibrome ou tumeur
- Hypertension artérielle sévère si non traitée efficacement
- Douleur aiguë, inflammation ou blessure
- Opération chirurgicale de moins de 3 mois
- Grossesse de moins de 3 mois
- État d'ébriété

Les contre-indications relatives:

- Grossesse plus de 3 mois : Il est préférable de demander un avis médical auprès du médecin, du gynécologue ou de la sage-femme.
- Cancer, troubles cardiaques, toute maladie systémique, chronique ou auto-immune : un avis médical écrit précisant les précautions à prendre est obligatoire
- En cas d'allergie, de traitement (anticoagulant, chimiothérapie, radiothérapie) et/ou d'allaitement, prévenir Elise Martin

En cas de contre-indication, le client déclare informer au préalable Elise Martin au premier rendez-vous ainsi qu'au rendez-vous suivant pour tout changement de son état de santé.

Pour s'assurer que son client est apte à recevoir une séance de réflexologie et/ou de massage, Elise Martin lui fera signer un document: « *Formulaire de déclaration de consentement-libre et éclairé* » rappelant les contre-indications susvisées lors du premier rendez-vous. Le client attestera également par sa signature qu'il n'a rien à déclarer sur son état de santé qui ne serait pas compatible avec la réalisation d'une séance de réflexologie et/ou de massage sur sa personne sans avis médical et déclare informer au préalable Elise Martin de tous changements sur son état de santé lors des prochains rendez-vous.

En conséquence, Elise Martin se réserve le droit de refuser à tout moment un client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'une réflexologie ou d'un massage bien-être sur sa personne sans avis médical préalable.

De même, les séances de réflexologie ou de massages ne seront proposées qu'aux personnes majeures, ou mineures titulaires d'une autorisation de son représentant légal à la pratique des séances de réflexologie et de relaxologie.

ARTICLE 5 – CONDITIONS FINANCIÈRES

Les tarifs des prestations proposées sont indiqués en euros sur le site <https://www.ilos-naturopathie.com/> et au cabinet. Les prix sont fermes et définitifs hors action promotionnelle.

Elise Martin n'est pas soumise à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts, les prix mentionnés sur le site internet et au cabinet sont donc indiqués sans TVA. Dans l'hypothèse où Elise Martin deviendrait assujettie à la TVA, les tarifs affichés sur le site seront réajustés en conséquence et applicables à toute commande passée suivant la date de son assujettissement.

Elise Martin se réserve également le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant précisé que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous ou de l'achat de la carte cadeau.

ARTICLE 6 – MODALITÉS DE PRISE DE RENDEZ-VOUS

6.1. Prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet, par RESALIB, par courriel ou par téléphone. Toutes les coordonnées nécessaires à la prise de rendez-vous sont disponibles sur le site internet <https://www.ilos-naturopathie.com/>, notamment via le logiciel de réservation en ligne : <https://www.resalib.fr/praticien/63994-ilos-naturel-elise-martin-reflexologue-vaux-sur-mer#newrdvmodal>.

La réservation en ligne est ouverte uniquement pour les séances au Cabinet et pour les rendez vous hors cartes cadeaux. Pour les séances en déplacement la réservation s'effectue par courriel ou téléphone en mentionnant ce dernier.

Pour réserver en ligne (sur RESALIB), le formulaire de réservation est à compléter en suivant chaque étape. Le client choisit la prestation souhaitée, la durée ainsi que sa disponibilité. En fonction des critères définis, des créneaux horaires lui seront proposés. Si les créneaux sont grisés, c'est qu'ils ne sont plus disponibles. Le client finalise sa réservation en indiquant ses coordonnées et ses informations pour la réservation : <https://www.resalib.fr/praticien/63994-ilos-naturel-elise-martin-reflexologue-vaux-sur-mer#newrdvmodal>.

La réservation sera considérée comme validée uniquement lors de la réception de l'email de validation envoyé par mail.

Afin d'organiser l'emploi du temps du Cabinet, la réservation en ligne est ouverte jusqu'à 2 heures avant l'heure entre 9H et 18H. En cas de réservation en ligne durant la nuit, merci de ne pas réserver pour le lendemain matin; Les réservations durant la nuit pour le lendemain matin ne seront pas effectuées.

6.2. Conditions de modification et d'annulation d'une séance

Le client a la possibilité de modifier gratuitement sa réservation jusqu'à 24h avant le rendez-vous par téléphone. Aucune modification dans les 24h avant la prestation ne sera réalisée, la séance sera considérée comme due.

Le client a la possibilité d'annuler sa réservation jusqu'à 24h avant le rendez-vous par téléphone. Dans le cas d'une réservation sur internet, le remboursement de l'acompte de la séance sera effectué sous 15 jours maximum après l'annulation. Le client n'a pas la possibilité d'annuler sa réservation dans les 24h avant le rendez-vous (sauf justificatif de cas de force majeure). La prestation sera considérée comme due. Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas d'une réservation sur internet. Une facturation sera émise pour toute réservation par téléphone. Cette clause est également valable si le client ne se présente pas le jour de la séance.

6.3. Paiement

Pour les réservations sur le site internet, Un acompte de 30 % de la séance s'effectue directement en ligne par carte bancaire.

Pour les réservations par téléphone, le paiement s'effectue au salon de massage soit par espèces, chèque ou virement au début de la séance.

Le règlement des séances de naturopathie, réflexologie ou massage bien-être s'effectue en cabinet ou au domicile du client, au comptant, par carte bancaire (Sumup), espèces ou chèque bancaire. Une facture est remise au client, mentionnant : la date, la prestation, le mode de règlement et le montant de la prestation.

6.4. Gestion des retards

La prise de rendez-vous par Elise Martin est réalisée de façon à ne pas avoir de retard. Un temps est prévu entre chaque client qui permet d'accueillir le client suivant dans les meilleures conditions possibles.

Il est demandé au client d'arriver à l'heure indiquée lors de la prise de rendez-vous. Si le client arrive en avance, le cabinet ne sera peut-être pas encore prêt, si le client arrive en retard, la séance sera écourtée pour ne pas faire attendre les clients suivants. EliseMartin se réserve le droit de refuser un client si son retard est trop important pour permettre la réalisation d'une séance de massage correcte et complète. La séance sera considérée comme due.

ARTICLE 7 – MODALITÉS SPÉCIFIQUES POUR LES FORFAITS

Les forfaits sont nominatifs, non cessibles et ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où

Elise Martin ne pourrait assurer la prestation ou pour raison médicale (sur justificatif).

Les forfaits sont valable un an à partir de la date d'achat

ARTICLE 8 – ACHAT DE CARTES CADEAUX

8.1. L'achat de bons cadeaux

L'achat de bons cadeaux s'effectue auprès de Elise Martin ou sur le site internet <https://www.ilos-naturopathie.com/>

L'achat de bons cadeaux au cabinet se fait uniquement sur rendez-vous. Le client a le choix parmi toutes les formules présentes sur la carte des soins. Le paiement se fera en espèces, carte bleue, par chèque ou par virement.

L'achat de bons cadeaux sur le site internet est disponible 24h/24. Pour commander, le client choisi le bon cadeau qu'il souhaite offrir et règle son achat. Il recevra un mail de confirmation.

En cas de bons cadeaux au format PDF, ils seront envoyés dans les 24h maximum après confirmation du paiement.

Un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la réception du paiement du client est prévu sans justificatif ni pénalité.

Elise Martin procédera au remboursement des sommes versées par le client dans un délai maximum de 30 (trente) jours à compter de la réception de la demande de remboursement.

8.2. Modalités des cartes-cadeaux

Tous les bons cadeaux sont nominatifs et non cessibles.

Sauf indications contraires, les bons cadeaux ont une durée de validité de 6 (six) mois à partir de la date d'achat. Ils ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où Elise Martin ne pourrait pas assurer la prestation ou raison médicale (sur justificatif).

Ainsi, pour vous assurer la réalisation du bon cadeau, merci de respecter les conditions suivantes :

- Ne pas perdre le bon cadeau. Aucun double ne sera délivré.

- Prendre votre rendez vous maximum 1 (un) mois avant la date d fin de validité pour vous assurer un rendez vous aux horaires qui vous conviennent.

- Au delà de la date de validité, aucun report ne sera accepté.

La réservation s'effectue par courriel ou par téléphone.

Les modalités de modification ou d'annulation d'une réservation sont les mêmes que celles définies dans l'Article 6 des présentes CGV.

ARTICLE 9 – TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Les réductions consenties au titre d'une publicité s'appliquent sur le tarif normal et non sur le tarif promotionnel en cours. Elles sont valables selon les conditions des offres mises en place.

ARTICLE 10 – PRESTATIONS NÉCESSITANT UN DEVIS PERSONNALISÉ (entreprises, événements)

Le devis est valable 30 (trente) jours à partir de la date d'émission de celui-ci.

Le devis et les CGV signés par le client valent pour accord et bon de commande. Le devis et les CGV signés doivent être accompagnés d'un versement de 30 (trente) % du montant total indiqué sur le devis. Le versement de cet acompte se fera par chèque ou virement bancaire.

Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le solde du paiement s'effectue au comptant dans un délai maximal de 7 (sept) jours ouvrables suivant la date d'émission de la facture, par chèque ou virement bancaire. En cas de retard de paiement, une pénalité fixée à 15 (quinze) % du montant de la facture, par mois de retard entamé, est exigible sans qu'un rappel ne soit nécessaire, dès le jour suivant la date limite de règlement.

Toute demande de report ou d'annulation par le client devra parvenir à Elise Martin au moins 7 (sept) jours ouvrables avant la date fixée. À défaut, Elise Martin sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 50 (cinquante) % du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

Si l'annulation intervient dans les 3 (trois) jours ouvrables avant la date fixée, Elise Martin, sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 100 (cent) % du montant total de la facture, après déduction de l'acompte perçu.

En cas d'annulation à l'initiative de Elise Martin et si aucune date de remplacement n'est convenue, celle-ci remboursera au client l'acompte perçu dans un délai maximal de 15 (quinze) jours.

ARTICLE 11 – INCAPACITÉ DE TRAVAIL

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident de Elise Martin se réserve le droit de programmer de nouvelles dates d'interventions en concertation avec le client sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnité. En cas d'incapacité physique permanente de la praticienne, tout type de contrat ou d'engagement avec les clients de Elise Martin seront résiliés de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamé à Elise Martin une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 15 (quinze) jours suivant la résiliation du contrat.

ARTICLE 12 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont soumises à la législation française. En cas de litiges, les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable avant toute action judiciaire. À défaut, tout différend survenant avec un client sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux référents.

ARTICLE 13 – RESPONSABILITÉ CIVILE ET PROFESSIONNELLE

Elise Martin a souscrit auprès d'une compagnie notoire une assurance en responsabilité civile professionnelle et risques d'exploitation.

Il est précisé que la responsabilité de Elise Martin ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d'un client, en particulier s'il n'a pas révélé à Elise Martin l'existence de contre-indications l'affectant, que ce soit lors de l'entretien de la première séance visant à l'alerter des contre-indications applicables, ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état de santé personnel – Voir toutes les contre-indications à l'Article 4.

MÉDIATION

« Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond »

ARTICLE 14 – PROTECTION DES DONNEES

En vertu de la loi 2018-493 du 25 mai 2018 relative à la protection des données personnelles (RGPD), en naviguant sur ce site et en remplissant le formulaire de contact, ou par tout autre procédé de communication, vous acceptez expressément que le Cabinet collecte, traite, stocke et utilise les informations personnelles que vous donnez. Vous pouvez exercer vos droits de modification et de suppression de vos données en vous adressant au Cabinet par écrit. Consultez les mentions légales.